

FACULTÉ DES LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Guide *des études*

2026-2027



Licence 3

Mention

Langues Étrangères Appliquées

Parcours

Licence Management de projets touristiques

LE MOT DU DIRECTEUR

Le présent guide a pour objet de compléter les informations qui vous ont été données lors des pré-rentrées. Il vous sera utile tout au long de cette année universitaire 2026-2027 marquée par une nouvelle offre de formation et des changements majeurs concernant le fonctionnement général de notre Département.

Durant cette année, les enseignants, en particulier les responsables de parcours et d'année, ainsi que les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Une attention particulière sera portée à celles et ceux pour lesquels une expérience professionnelle est prévue cette année. Il s'agira de les préparer et les accompagner dans cette phase cruciale du démarrage d'un parcours professionnel. Des services centraux de l'Université, comme le service des Relations internationales, le SUAIO (Service universitaire d'aide à l'insertion et à l'orientation), la Maison de la Médiation, assurent des permanences de proximité dans notre bâtiment.

Votre espace numérique de travail (ENT) et la plateforme pédagogique Moodle constituent des supports qui facilitent le travail et les échanges avec les autres parties prenantes que sont les équipes pédagogiques et administratives de l'Université. Vous pourrez consulter différentes informations proposées sur les écrans et les tableaux d'affichage. Nous vous exhortons à le faire tout au long de cette année universitaire. Une autre source d'informations est précisément le présent *Guide des études*. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année, de vous éviter des erreurs, de vous aider dans vos choix et d'identifier vos principaux interlocuteurs, afin que vous puissiez prendre les bonnes décisions. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements et des examens, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre département. Si vous êtes inscrit.e en première année d'un parcours donné, il peut être utile de consulter en ligne le guide des études des années suivantes.

Les atouts de nos formations sont nombreux, notamment :

- la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels et de professionnelles du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage ou en contrat de professionnalisation dont la durée peut être d'un an ou de deux ans ;
- les stages obligatoires dès la licence 3. Ces stages ont une durée minimale de 6 semaines, 12 semaines et 20 semaines en L3, M1 et M2 respectivement. Un mémoire de fin d'études en M2. Ce dernier est un élément déterminants pour celles et ceux qui souhaitent préparer une thèse de doctorat après la deuxième année de master. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les chartes et guides produits à cet effet ;
- l'ouverture vers l'international qui est un marqueur fondamental de notre offre de formations, avec chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier (dans le cadre des doubles diplômes notamment), avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays, et bientôt la possibilité d'effectuer une alternance dans des pays étrangers (en Allemagne dans un premier temps) ;
- la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues entre autres.

Il vous appartient de les mettre en évidence dans vos projets, vos recherches de stage, d'alternance et/ou d'emploi.

Notre offre de formation tient compte des évolutions socio-économiques et technologiques. Dans ce contexte, nous proposons désormais l'enseignement à distance (EAD) pour la plupart de nos parcours de la première année de licence, les autres années seront progressivement concernées. Cette offre de formation intègre de manière plus forte et sous différentes formes, les objectifs de développement durable et les mécanismes de la transition écologique.

Ainsi, elle vous permet d'acquérir des connaissances nouvelles et de renforcer les compétences qui vous seront utiles pour réussir votre insertion professionnelle.

Nous sommes là pour vous accompagner, parce que c'est à vous de prendre des initiatives. Vous devez être les acteurs de votre formation et saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en fréquentant régulièrement la Bibliothèque tout en suivant l'actualité de la FLCS à travers ses différents réseaux sociaux.

J'espère que l'environnement de travail mis à votre disposition vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets individuellement ou dans le cadre associatif et vous permettra de réussir dans le parcours que vous avez choisi.

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels, de toute l'équipe administrative et technique du Département des Langues Étrangères Appliquées, je vous souhaite une excellente année universitaire.

Gervais ESSAMA ZOH

L'UNIVERSITÉ DE LILLE

L'UNIVERSITÉ DE LILLE, UNE GRANDE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE, PLURIDISCIPLINAIRE ET RECONNUE À L'INTERNATIONAL

Depuis le 1er janvier 2018, les trois universités lilloises ont fusionné pour former un seul établissement. L'Université de Lille, c'est :

- La première université française, avec 80 000 étudiants, dont plus de 10 000 étudiants de nationalité étrangère
- 8000 personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs)
- 6 campus répartis sur la Métropole, regroupant 17 facultés, écoles, instituts, établissements, composantes.

CONSTRUISEZ VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL

- Construisez votre projet d'études et/ou professionnel avec le **SUAIO** (service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation) et le **BAIP** (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle)
- Vous avez l'âme d'un entrepreneur, faites-vous accompagner par **Pépitizy**
- **Consultez régulièrement LILAGORA**, le réseau professionnel de l'université : actu, offres de stage, d'emploi, d'alternance...
- Construisez votre projet de mobilité internationale avec le **service des relations internationales**

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

- L'Université de Lille propose des **dispositifs d'aménagement des études** selon votre situation (Aménagements pédagogiques en licence, Etudiant en situation de handicap, Service civique, Aménagement d'études pour l'engagement citoyen et associatif des étudiants, Etudiant sportif de haut niveau, Etudiant artiste de haut niveau, Aménagements destinés aux étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile). **Si vous êtes dans l'une de ces situations, faites-vous connaître auprès du secrétariat LEA.**
- L'Université de Lille vous accompagne, quel que soit votre besoin (tutorat, conseils en orientation, aides sociales, santé, ...)

PARTICIPEZ À LA VIE DE L'UNIVERSITÉ

- Avec une **association étudiante** (rapprochez-vous du BVE&H)
- Pratiquez un **sport** ou profitez des multiples **activités culturelles** proposées sur les campus
- Consultez les réseaux sociaux de l'université pour repérer tous les événements ou les opportunités qu'elle vous propose !

LE DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Professionnalisation, Ouverture vers l'international, Pluridisciplinarité, Maîtrise des langues

Notre département forme des cadres généralistes dans le domaine des échanges internationaux et des traducteurs et traductrices techniques, dans différents secteurs d'activité.

- Licence : Formation à au moins deux langues étrangères et des matières d'applications
- Master : Spécialisation dans un secteur d'activité avec des compétences spécifiques

Le directeur du département, **Gervais ESSAMA ZOH**, et la responsable de l'offre de formation, **Chrystèle CHESNEAU**, sont responsables de l'administration du département des Langues Étrangères Appliquées et ont en charge les différents services qui la composent : le secrétariat, le service audiovisuel et informatique, la bibliothèque, le service maintenance bâtiment et sûreté. Ils coordonnent également l'activité des enseignant·es.

Le département fait partie de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés. La directrice des services d'appui **Bénédictte EL KALADI**.

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Le service audiovisuel et informatique

Les techniciens informatique sont disponibles au bureau 113, au 1er étage du bâtiment.

Vous pouvez entrer en contact avec le service par téléphone au : *03.20.41.74.22 (audiovisuel) et au 03.20.41.74.21 (informatique)*.

Le Service de Prêt et d'Assistance

Situé au rez-de-chaussée à proximité de la bibliothèque, ce service pourra vous aider en cas de difficultés au niveau de la connexion Wi-Fi ou au niveau du matériel informatique disponible dans les salles (vidéoprojecteur, etc.). Vous pouvez également y emprunter du matériel, tel que des adaptateurs qui vous permettront de connecter votre appareil aux vidéoprojecteurs pour faire une présentation en cours.

Sachez que vous disposez également d'une assistance via une application que vous trouverez dans votre ENT (Environnement Numérique de Travail) : vous pouvez alors déposer un « ticket », qui déclenchera une assistance.

LES MOYENS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT LEA

Remarques préliminaires : toutes les ressources de l'Université de Lille (dont celles du campus) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque qui vous évite des déplacements jusqu'au campus de Pont de Bois (Villeneuve d'Ascq) et vous permet d'emprunter les documents à distance.

Le département LEA met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la session d'intégration et tout au long de l'année :

Wifi

Le wifi est disponible dans tout le bâtiment (système Eduroam, valable pour l'ensemble des campus de l'Université de Lille). Vous pouvez vous y connecter en utilisant votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

Bibliothèque

**Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h00
(en période de cours)**

Vous y êtes les bienvenu·es pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues que vous étudiez.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez **Séverine Vanhoutte**, responsable de la bibliothèque :

severine.vanhoutte@univ-lille.fr | 03 20 41 74 08 / 09

Salles informatiques en accÈs libre de la bibliothÈque

Les salles informatiques de la bibliothèque sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours.

SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT

Bienvenue dans les locaux qui hébergent le pôle Distribution de l'IAE et le département LEA de la Faculté Langues Cultures et Sociétés.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- **rez-de-chaussée bas** : Amphis 2 et 3, foyer étudiant, point CROUS, toilettes
- **rez-de-chaussée haut** : hall d'accueil, bibliothèque (et CRL), Amphis 1 et 4. Les « Labs » sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque.
- **1er étage** : toutes les salles 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques)
- **2e et 3e étages** : les salles de cours respectivement de 200 à 213 et 300 à 313
- **4e étage** : administration LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405), ainsi que les bureaux des enseignants et responsables de formation
- **5e étage** : administration du Pôle Distribution de l'IAE, salons d'entretien (502, 504 et 506) ainsi que salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignant·e·s, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

1. Quelques spÉcificitéS :
 - Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige !), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est prévu. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.
 - L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi-Services.

- Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse). Il vous est possible de déjeuner dans les salles de cours, à condition de vous assurer de laisser les lieux propres derrière vous et de veiller à ne pas faire trop de bruit pour ne pas perturber les cours dans les salles voisines et surtout d'aérer pendant le repas.

Nous comptons sur vous pour maintenir le bâtiment en parfait état.

CONSEILS POUR BIEN SUIVRE LES COURS

Consultez quotidiennement votre **messagerie universitaire (@univ-lille.fr)**, la plateforme pédagogique **Moodle**, les panneaux d'affichage situés au niveau de l'accueil central pour vous informer régulièrement sur le déroulement et l'organisation de vos cours, connaître votre emploi du temps, vos dates d'examens... Soyez particulièrement vigilant·e si vous suivez certains cours sur le campus de Villeneuve d'Ascq (Pont de Bois) pour vous tenir informé·e de tout changement.

Lisez avec attention le programme de votre année dans le **guide des études** de votre formation. Il comprend des conseils de préparation qui vous seront utiles pour réussir vos examens.

Assistez à **tous les cours** sans exception et **travaillez régulièrement** dès le début de l'année afin de ne pas prendre de retard. L'année universitaire est dense et respecte un calendrier dont les spécificités sont à prendre en compte rapidement.

Sollicitez vos enseignant·es dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours. N'hésitez pas à les contacter par mail pour prendre un rendez-vous avec eux·elles.

N'hésitez pas à contacter votre (vos) responsable(s) d'année pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation, mise en place du tutorat, ...), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis...

Des réseaux sociaux officiels diffusent des informations régulières sur la vie du département (à ne pas confondre avec les groupes des étudiant·e·s, qui ont leur utilité mais ne sont pas une source officielle d'informations).

N'hésitez pas à rejoindre nos réseaux : https://linktr.ee/flcs_ulille

PRÉSENTATION DU MASTER LEA

Le Master Langues Étrangères Appliquées est organisé en 2 années (M1 et M2) comportant chacune 2 semestres, soit 4 semestres au total (S1, S2, S3, S4).

Il est organisé en un tronc commun et 4 parcours :

- Affaires et Négociation Internationales (parcours ANI)
- Management des Projets Touristiques (parcours MPT)
- Techniques du Commerce International (TCI)
- Relations Interculturelles et Coopération Internationale (RICI).

Les parcours ANI, MPT et TCI sont proposés aussi bien en formation initiale qu'en alternance, dès le M1.

PRÉSENTATION DU MASTER TSM

Le Master TSM (Traduction Spécialisée Multilingue) est une formation de niveau Bac+5 qui se déroule en 2 années (M1 et M2), soit 4 semestres au total. Il vise à former des professionnels de la traduction capables de travailler dans des contextes multilingues et internationaux.

La formation permet de développer des compétences approfondies en traduction, en langues étrangères et en communication interculturelle, tout en acquérant une maîtrise des outils et des méthodes propres au secteur de la traduction professionnelle. Elle associe ainsi des enseignements théoriques et pratiques afin de préparer les étudiants aux exigences du monde professionnel.

Le Master TSM accorde également une place importante à la professionnalisation, notamment à travers des projets de traduction, l'utilisation d'outils de traduction assistée par ordinateur (TAO), ainsi que la réalisation d'un stage et d'un mémoire. Ces expériences permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises au cours de leur formation et de mieux préparer leur insertion professionnelle dans les métiers de la traduction et de la communication multilingue.

PETIT LEXIQUE DU JARGON UTILISÉ

- BCC : bloc de connaissances et de compétences
- UE : unité d'enseignement
- EC : élément constitutif (correspond à 1 enseignement)
- CM = cours magistral en amphithéâtre
- TD = travaux dirigés en classe
- CC = contrôle continu : plusieurs épreuves pendant le semestre, pendant les cours
- CT = contrôle terminal : une épreuve organisée pendant la semaine d'examens
- Session 1 : première session de contrôle des connaissances
- Session 2 : session de « rattrapage »
- ABI : absence injustifiée
- ABJ : absence justifiée (0)
- ADM : admis·e ! (vos 3 lettres préférées...)
- AJ : ajourné·e
- AJAC : ajourné·e avec autorisation de chevauchement
- DEF : défaillant·e

RAPPEL DES DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS À RÉALISER

Toutes vos inscriptions se font par l'application se trouvant sur votre ENT « M'inscrire me réinscrire ».

Inscription administrative (IA)

C'est votre inscription à l'université. Elle vous permet de recevoir votre carte après vous être acquitté de vos droits universitaires. Elle se fait auprès du service des inscriptions à Villeneuve d'Ascq. Vous l'avez probablement déjà terminée. Si vous rencontrez un problème, vous devez contacter la hotline au 03.20.41.60.35 ou vous présenter au relais scolarité se trouvant à Pont-de-Bois : scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

1. Inscription pédagogique

C'est l'inscription aux examens. Vous recevrez un message dans votre ENT qui vous indiquera la date d'ouverture de l'application (en général à partir de fin octobre pour le semestre 1 et début février pour le semestre 2).

Vous devez vous inscrire pour que vos choix de parcours, d'options et de modules transversaux, etc... soient correctement enregistrés et que les notes que vous obtiendrez aux différents contrôles de vos connaissances (contrôle continu, épreuves terminales, examens écrits et oraux, première et seconde sessions) puissent être enregistrées.

Sans cette inscription, vous ne serez pas sur les listes d'affichage des examens et vos résultats risquent de ne pas être saisis.

PERSONNALISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure du master LEA vous permet de personnaliser votre formation :

- En choisissant chaque semestre un séminaire thématique et un thématique transversal parmi la liste proposée (livret des séminaires disponible sur Moodle) ;
- En choisissant soigneusement votre stage (information spécifique disponible dans le Guide des stages sur Moodle) et votre sujet de mémoire de professionnalisation (là encore, guide disponible sur Moodle).

MODALITÉS D'EXAMEN, REGLES D'OBTENTION DU DIPLÔME

Sur ces questions, reportez –vous au règlement des études :

https://lcs.univ-lille.fr/filelcs/user_upload/Reglement_des_etudes_FLCS_25-26_avec_annexes-adopte_en_CF.pdf

OÙ CONSULTER VOS NOTES ET RÉSULTATS ?

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ouvrez l'application Scolarité Etudiant, puis cliquez sur la ligne Consulter vos notes et résultats. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Pour tout connaître sur les examens et les règles de délivrance des diplômes, consultez le site de l'université.

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.

- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiant-es pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

LE PÔLE DELANG

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 62 84

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont-de-Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les autres campus, les informations sont fournies directement dans les facultés.

LA CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN LANGUES « CLES »

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe,
- qui s'adresse à tout public.

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines,
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

CONTACTS UTILES

ACCUEIL UNIVERSITÉ DE LILLE

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

ACTION CULTURE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Hall bâtiment A
- Contact : 03.20.41.60.25 / culture@univ-lille.fr

BAEI (Bureau d'Accueil des Etudiants Internationaux)

Gestion de la procédure de préadmission, de la procédure de validation d'études. Prise en charge des démarches auprès de la préfecture en vue de l'obtention (ou du renouvellement) du titre de séjour.

- Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Lieu : campus, forum +2
- Contact : 03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

NB : référentes en LEA : Gabriella MARONGIU et Montse RANGEL-VICENTE

BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) vous propose plusieurs dispositifs d'aide dans votre recherche de stage et d'emploi :

- à distance : Conseils et relecture de CV et lettre de motivation en envoyant votre demande à l'adresse suivante: baip-campuspontdebois@univ-lille.fr
- en présentiel : des conseillers vous accueillent avec ou sans rendez-vous sur le Campus Pont-de-Bois / des ateliers et conférences sont proposés tout le long de l'année.

NB : permanence dans notre bâtiment (horaires à définir).

BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap)

Accueil et accompagnement des étudiant-es en situation de handicap (permanente ou temporaire) ou gravement malades : aménagements des études, examens, mise à disposition de matériel, tutorat, ...

- Horaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Lieu : Bâtiment LEA – bureau rez-de-chaussée bas.
- Contact : 03 20 41 74 / bveh.roubaix-tourcoing@univ-lille.fr

NB : référents handicap pour le Département des LEA : Melissa Paulet et Sabrina HERBAUT.

CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Lieu confidentiel d'accueil et d'écoute pour une information ou une aide médicale ou psychologique, pour y rencontrer une assistante sociale.

- Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption.
- Lieu : Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Maison de l'étudiant à Villeneuve d'Ascq
- Contact : 03 20 90 74 05

NB : Une permanence des infirmières est assurée dans notre bâtiment le mardi toutes les trois semaines (bureau 5 dans le foyer). Une permanence psychologue est assurée tous les mardis et chaque mercredi après-midi (bureau 4 dans le foyer).

Contact antenne santé de Roubaix-Tourcoing 03 20 26 93 00.

CROUS

Pour bénéficier de la restauration universitaire, trouver un logement, un job étudiant, rencontrer une assistante sociale...

Antenne de Roubaix

- Horaires : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 12h45 à 15h
- Lieu : Roubaix
- Contact : 03 20 73 54 31 ou antenne.roubaix@crous-lille.fr

Antenne de Pont-de-Bois

- Horaires : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 17h, vendredi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 15h - Fermé le mercredi (sauf service social).
- Lieu : Campus, restaurant
- Contact : 03 20 05 33 19 ou antenne.lille3@crous-lille.fr

DEFI (Département d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : 03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment F
- Contact : 03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

ENTREPRENEURIAT PÉPITIZY

Si vous souhaitez créer une activité (entreprise, association, auto-entreprise, ...) à la fin ou en parallèle de vos études.

Pépitzzy vous propose un pré-accompagnement et un suivi individualisé pour développer votre idée et réaliser votre projet de création d'activité dans différents domaines (culture, art, sport, commerce, service, informatique, artisanat, ...).

- Lieu : Campus Pont de Bois - Bât. A (FCEP) - salle A1-604
- Horaires : Du lundi au vendredi, De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 / Également sur rendez-vous
- Contact : Sabrina Boussadi, Chef de Projet / Tél. : 03 20 41 60 97

NB : référente Entrepreneuriat LEA : Allyson TADJER

LA MAISON DE LA MÉDIATION

Ouverte à tou-te-s, étudiant-e-s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

NB : Harcèlement sexuel et violences sexistes pour LEA : Charlotte BLANCHARD, Gabriella MARONGIU et Montse RANGEL VICENTE

RELATIONS INTERNATIONALES

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : <https://international.univ-lille.fr/> international-shs@univ-lille.fr

NB : Permanences dans notre bâtiment le lundi et le jeudi de 9h à 16h30.

SCOLARITÉ

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : Accueil général étudiant 03.20.41.62.10
- Contact : Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 / scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

Direction de l'Orientation

Information sur les études, les professions et les concours de recrutement, conseils et accompagnement en orientation et réorientations, entretiens personnalisés.

- Horaires : du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H.
- Lieu : Campus Pont-de-Bois, niveau forum.
- Contact : 03 20 41 62 46 / suaio-campuspontdebois@univ-lille.fr

NB : Permanence le vendredi matin à la bibliothèque IMMD-LEA.

SUAPS (sports à l'Université de Lille)

Le service des sports propose de nombreuses activités.

- Lieu : Hall du bâtiment A (à côté du Kino)

- Contact : 03 20 41 62 69 ou arlene.sturbaut@univ-lille.fr | <https://sport.univ-lille.fr>

SEAD (Service d'Enseignement À Distance)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

Contact : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

LES ENSEIGNANT·ES DU DEPARTEMENT

Prénom	NOM	Statut	Enseignements
Diego	ALONSO ARÉVALO	MCF	Espagnol
Kilian	ÁLVAREZ NAVARRO	Contractuel	Espagnol
Louise	ATKINSON	MCF	Allemand
Yousra	BEN AYED	PRAG	Sc.Eco.-Informatique
Florent	BERTHAUT	MCF HDR	Informatique
Charlotte	BLANCHARD	PRAG	Anglais
Alexandra	BOREL	PRCE	Anglais
Delphine	CHAMBOLLE	MCF	Espagnol
Ping-Hsueh	CHEN	MCF	Chinois
Cédric	COURTOIS	MCF	Anglais
Nilanjana	DAS	Lectrice	Anglais
Philippe	DÉAN	MCF	Langues et litt. françaises
Pauline	DELBE	PRAG	Maths-Informatique
Angèle	DESMENEZ	CDI	Sciences de gestion
Baher	ELGAHRY	CDI	Sciences économiques
Flavie	EPIE	MCF	Anglais
Ouadia	EL HANKOURI	CDI	Anglais
Raphaël	EPPREH BUTET	MCF	Anglais
Gervais	ESSAMA ZOH	MCF	Sciences de gestion
Olivier	ESTEVEZ	PR	Anglais
Lily	FORREST	Lectrice	Anglais
Clément	FRADIN	MCF	Allemand
Garik	GALSTYAN	MCF	Russe
Laëtitia	GARCIA	MCF	Gestion
Domingo	GARCÍA GARZA	MCF HDR	Espagnol
Laurent	GOURNAY	PRAG	Maths-Informatique
Josua	GRABENER	Contractuel	Sciences politiques
Malik	HABI	Ens. sec. degré	Français-FLE
Martin	HAUW	Contractuel	Informatique
Henry	HERNÁNDEZ BAYTER	MCF	Espagnol
Caroline	HOEBENS	MDL	Néerlandais
Benjamin	HOLT	MCF	Anglais
Sergio	HOYA ORTEGA	Contractuel	Espagnol
Karim	KHELIFI	ATER	Sciences de gestion
Céline	LANGLARD-MILLER	Contractuelle	Anglais
Yannick	LEBTAHI	MCF HDR	Sc.Informat.et comm.

Prénom	NOM	Statut	Enseignements
Aurélien	LEMAY	MCF HDR	Informatique
Jana	LIEßEM	Lectrice	Allemand
Cristina	LONGO	MCF	Marketing
Rudy	LOOCK	PR	Anglais
Nidhi	MAHAJAN	CDI	Anglais
Beatriz	MAR LESCIEUR	Lectrice	Espagnol
Marion	MARCHET	MCF	Anglais
Gabriella	MARONGIU	P.R.C.E.	Anglais-FLE
Marie-Véronique	MARTINEZ	MCF	Espagnol
Grzegorz	MARUT	ATER	Polonais
Antonella	MAURI	PR	Italien
Rebecca	MCKITIS	CDI	Anglais
Gert	MEESTERS	MCF	Néerlandais
Maruszkka	MEINARD	Contractuelle	Anglais
Yohann	MORIVAL	MCF	Relations Internationales
Nathalie	MOULARD	PAST	Traduction
Melissa	PAULET	MCF	Droit
David	PARDO	CDI	Espagnol
Melissa	PAULET	MCF	Droit
Laurence	PERU-PIROTTE	MCF	Droit
Nicolas	PINSARD	MCF	Economie
Montserrat	RANGEL VICENTE	MCF	Espagnol
Camilo	RESTREPO BENACHI	Lecteur	Espagnol
Harison	ROBERT	CDI	Economie
Vincent	RUFFIN	Contractuel	Droit
Chiara	RUFFINENGO	CDI	Italien
Thomas	SERRIER	PR	Allemand
Anna	SYNORADZKA-DEMADRE	MCF HDR	Polonais
Allyson	TADJER	CDI	Anglais
Sandra	WALKER BELASRI	CDI	Anglais - négociation
Marta	ZAGULA	Lectrice	Polonais

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

HDR : habilité-e à diriger des recherches

MCF : Maître de conférences

PAST : Personnel Associé à Temps Partiel

PR : Professeur des Universités

PRAG : Professeur Agrégé

LES RESPONSABLES OU RÉFÉRENT·E·S

Direction de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés :

- Administratrice provisoire : Kathleen O'CONNOR
- Directrice des services d'appui : Bénédicte EL KALADI

Direction du Département LEA :

- Directeur : Gervais ESSAMA ZOH
- Responsable de l'offre de formation : Chrystèle CHESNEAU

Licence LEA :

- Responsables pédagogiques Licence 1 LEA : Ouadia EL HANKOURI
- Responsable pédagogique Licence 2 LEA : Cédric COURTOIS
- Responsable pédagogique Licence 3 LEA : Clément FRADIN
- Responsables parcours Anglais-Français sur Objectifs Spécifiques : Malik HABI et Gabriella MARONGIU
- Assistantes pédagogiques : Oriane LESAGE, Léa BAILLEUX, Clothilde TRAULET, Sabrina HERBAUT, Estelle NOE

Licence 3 LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Baher ELGAHRY
- Assistante pédagogique : Sabrina HERBAUT

Licence 3 LEA parcours MPT :

- Responsable pédagogique : Angèle DESMENEZ
- Assistante pédagogique : Sabrina HERBAUT

Master LEA parcours ANI :

- Responsable pédagogique : Henry HERNÁNDEZ BAYTER
- Assistante pédagogique : Catherine CLAUW

Master LEA parcours MPT :

- Responsables pédagogiques : Marie-Agnès LANNEAUX et Garik GALSTYAN
- Assistante pédagogique : Sabrina HERBAUT

Master LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Cristina LONGO
- Assistante pédagogique : Sabrina HERBAUT

Master LEA parcours RICl :

- Responsable pédagogique : Delphine CHAMBOLLE et Yohann MORIVAL
- Assistante pédagogique : Catherine CLAUW

Master LEA alternance :

- Assistante formation en alternance : Shanezia AOUADJI

Master LEA parcours ANI formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Gervais ESSAMA ZOH

Master LEA parcours MPT formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Antonella MAURI

Master LEA parcours TCI formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Laurence PERU-PIROTTE

Master TSM :

- Responsable pédagogique : Benjamin HOLT
- Assistante pédagogique : Audrey FERREIRA

Stages :

- Responsable pédagogique stages de L3 : Yannick LEBTAHI
- Assistante pédagogique référente Direction stages et emplois (ex BAIP) :

International :

- Référentes étudiant.es étranger.es : Gabriella MARONGIU
- Échanges pays anglophones, Corée et ISEP : Alexandra BOREL et Ping-Hsueh CHEN
- Échanges pays hispanophones : David PARDO
- Erasmus Allemagne : Louise ATKINSON
- Erasmus Italie : Antonella MAURI
- Erasmus Pays-Bas/Belgique : Gert MEESTERS
- Erasmus pays nordiques :
- Échanges internationaux PECO/Russie : Garik GALSTYAN

Missions transversales :

- Harcèlement sexuel et violences sexistes : Charlotte BLANCHARD, et Montserrat RANGEL VICENTE
- Etudiant·es en situation de handicap : Melissa PAULET et Sabrina HERBAUT

- Entrepreneuriat : Harison ROBERT
- Association des ancien·nes étudiant·es : Bénédicte EL KALADI

Semestre 5

BCC 1 : Communiquer en anglais et en langue vivante 2

UE 1.1 Communication en Anglais

Enseignement : Anglais - Langue professionnelle écrite et orale

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 5

BCC 1 : Communiquer en anglais et en langue vivante 2

UE 1.1 Communication en Anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle spécialisée

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique et politique

Enseignement : Tourisme et transports

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

Angèle Desmenez

Descriptif

La mise en tourisme d'une destination et la pérennisation de l'activité touristique passent par la mise en oeuvre et le développement d'une offre de transports adaptée. Le fait touristique ne peut exister sans une offre de transport réfléchie ; les transports de surface (terrestres, ferroviaires, fluviaux, maritimes) et le transport aérien doivent relever des défis écologiques et économiques essentiels que nous aborderons à l'occasion de ce cours.

Bibliographie sélective

AZIN BENOIT (Sylvie), DELAPLACE (Marie), « Desserte ferroviaire à grande vitesse et tourisme », *Téoros*, n° 32-2, 2013.

BIGRAS (Yvon), DOSTALER (Isabelle), « Tourisme et transport : vers une vision intégrée », *Téoros*, n° 32-2, 2013, p. 3-6.

BLUM (Emmanuel), « La qualité des transports publics, élément clé de l'attractivité de la destination Paris – Île-de-France », *Cahier Espaces*, n° 321, novembre 2014, p. 149-154.

BOUALEM (Kadri), BONDARENKO (Maria), PHARICIEN (Jean-Phariste), « La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction », *Téoros*, n° 38-1, 2019.

COLLECTIF, *Chiffres clés du transport : édition 2019*, Paris, 2019.

COLLECTIF, *L'Observatoire des transports et de la mobilité : analyse du marché libéralisé des services interurbains par autocar*, Paris, 2016.

DURIF (Fabien), FRANÇOIS-LECOMPTE (Agnès), PRIM-ALLAZ (Isabelle), « Pratiques de tourisme durable : proposition d'une typologie croisée avec les comportements de consommation », *Téoros*, n° 36-1, 2017.
<https://teoros.revues.org/2977>

DUTHION (Brice), « Pas de tourisme sans mobilité, retour sur le passé pour interroger l'avenir », *Cahier Espaces*, n° 321, novembre-décembre 2014, p. 88-91.

DUTHION (Brice), ZIV (Jean-Claude), « De la relation entre tourisme et transport », *Cahier Espaces*, n° 236, avril 2006, p. 46-55.

GILLES (Claire), RIAL (Jean-François), « La compensation CO₂, une forme d'indulgence des temps modernes ? La compensation carbone est une nécessité », *Revue Espaces*, n° 257, mars 2008.

LAFFORGUE (André), RAFFI (Rémy), Droit économique du tourisme : hébergement, restauration, transport, Cachan, Jacques Lanore, 2001.

LALIBERTE (Michèle), « Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... : un brin de compréhension », Téoros, n° 24-2, 2005, p. 69-71.

PAULIN (Christophe), Droit des transports, Paris, LexisNexis, 2005.

PRISKIN (Julianne), « Le transport aérien : le voyage à bilan carbone neutre est-il réellement écologique ? », Téoros, n° 26-1, 2007, p. 63-66.

ROCCI (Anaïs), « Mobilité touristique et choix des modes de transport : analyse sociologique des comportements », Cahier Espaces, n° 100, mars 2009, p. 33-40.

RUBIO-AYACHE (Danièle), Droit du tourisme, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2004.

RUGGERI (Charlotte), « Grande vitesse ferroviaire et tourisme, des relations conditionnées et à double sens : le cas d'Anaheim (Californie) », Téoros, n° 32-2, 2013, p. 47-57.

Compétences visées

Identifier les différentes formes de transports utilisées dans le secteur du tourisme

Savoir mobiliser le cadre réglementaire relatif aux formes de transports

Analyser les relations entre transport et mise en tourisme d'une destination

Semestre 5

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique et politique

Enseignement : Géographie et destinations des offres touristiques

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique et politique

Enseignement : Montage de forfait touristique

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

Angèle Desmenez

Descriptif

Le cours vise à mettre en œuvre une démarche méthodologique rigoureuse permettant de concevoir un produit touristique répondant aux attentes des clientèles, tout en tenant compte des contraintes stratégiques, commerciales, organisationnelles de l'entreprise.

La création d'un produit touristique repose sur l'assemblage cohérent de différentes prestations : transport, hébergement, restauration, guidage, activités, assurances, etc. Les étudiant·es seront ainsi amené·es à sélectionner les prestations, à en évaluer la faisabilité et à construire une offre à partir de différents cahiers des charges et types de demandes, notamment dans le cadre de groupes (GIR) ou de voyages sur mesure.

Bibliographie sélective

Compétences visées

Assembler un produit touristique pour une clientèle GIR ou individuelle combinant des prestations de transports, d'hébergement et de loisirs

Adapter le montage du produit touristique en fonction des attentes des clients

Savoir rédiger les documents de communication internes et externes liés à la mise en production de ces produits

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.3 Analyse juridique et managériale

Enseignement : Droit du tourisme : contrats et responsabilité

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Vincent RUFFIN

Descriptif

Le droit du tourisme en L3 présente les caractéristiques des principaux contrats spéciaux relatifs au transport et à l'hébergement des touristes (transport routier, ferroviaire ou aérien, contrat hôtelier, location touristique, qualification juridique et incidence du recours aux agences de voyages ...), ainsi que les grandes règles visant à réparer les préjudices nés de leur inexécution.

Bibliographie sélective

BRETON (Jean-Marie), MICHAUD (Jean-Luc), Dictionnaire du tourisme et du droit du tourisme, Mare et Martin, 2026, 906 pages

FAUCONNIER (Pierre), Le contrat de voyage à forfait, Larcier, 2022, 174 pages

JEGOUZO (Laurence), Le droit du tourisme, Gualino – Lextenso éditions, 2025, 372 pages

LACHIEZE (Christophe), Droit du tourisme, 3ème éd., LexisNexis, 2025, 302 pages

Compétences visées

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable :

- de qualifier/décomposer les situations contractuelles auxquelles sont exposés les touristes lors de leur voyage
 - d'en présenter les particularités juridiques
 - de mettre en jeu la responsabilité du prestataire en cas de préjudice.

Semestre 5

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.3 Analyse juridique et managériale

Enseignement : Informatique : Analyse de données

Nombre d'heures

16h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 5

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.1 Gestion de projets

Enseignement : Gestion de projets touristiques

Nombre d'heures

15h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.1 Gestion de projets

Enseignement : Infographie et site web

Nombre d'heures

16h TD

Équipe enseignante

Martin Hauw

Descriptif

Comprendre les codes visuels du design d'affiche et de logo, comprendre une charte graphique, comprendre les logiciels de créations, réalisation d'une affiche / de retouche photo et de mise en page avec les logiciels Photoshop et InDesign. Réussir à s'adapter aux nouvelles techniques de création avec l'intelligence artificielle, écrire correctement un prompt dans le domaine de l'art. Adapter son approche suivant son outils de création, découverte d'alternatives aux logiciels de la suite Adobe. Logiciel de retouche photos : Les espaces RVB et CMJN, les calques, les masques, les résolutions, les différents outils de retouche, les effets, la typographie, la composition de l'image Logiciel de mise en pages : Importation des images, des dessins, des logos. La typographie et la mise en pages, adaptation de la mise en page au format web Informations supplémentaires sur l'évaluation : Réaliser une ou plusieurs pages, un flyer, un dépliant et/ou une affiche suivant un modèle regroupant toutes les techniques étudiées en cours

Bibliographie sélective

Florio E. Guide de la couleur & de l'image imprimée, Ateliers Perrousseaux, 2001 Perrousseaux Y. Manuel de typographie française élémentaire - PAO, Ateliers Perrousseaux, 2001 Ambrose / Harris. Guide de la production graphique, Pyramyd, 2010 Abstract Logo / Monogram logo et Alphabet logo, Counter print, 2024 Sanzo Wada A Dictionary of Color Combinations, Seigensha, 2020

Compétences visées

communiquer en français et en langues étrangères, mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale
Etre capable d'utiliser les logiciels Photoshop et Indesign (suite Adobe) et ses alternatives (Affinity, Canva, Gimp...)

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.2 Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Outils comptables de l'entreprise touristique

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

KHELIFI Karim

Descriptif

Le cours "Outils comptables de l'entreprise touristique" a pour objectif d'initier les étudiants aux mécanismes fondamentaux de la comptabilité.

Il permettra dans une première partie de se familiariser avec le langage comptable et d'acquérir les bases de la comptabilité. En particulier, les étudiants apprendront à lire et établir un bilan et un compte de résultat.

En termes de compétences, à l'issue du cours, les étudiants auront la capacité d'analyser les opérations comptables courantes d'une entreprise touristique.

Bibliographie sélective

- Langlois, G. et Friédérich, M. (2017), Introduction à la comptabilité, Foucher
- Signorini, C. (2026), La compta, mais c'est très simple, Edition Dunod
- Vernimen, P (2021), «Finance d'Entreprise », Dalloz.
- Charreaux, G. (2014), « Finance d'Entreprise », Coll. Les essentiels de la Gestion, Ems, 2014

Compétences visées

A l'issue du cours les étudiant.e.s devront :

- Savoir enregistrer des opérations comptables courantes
- Comprendre les fondamentaux de la comptabilité : bilan, compte de résultat, enregistrement des opérations...
- Maîtriser les éléments d'analyse financière
- Comprendre la comptabilité de gestion
- Interpréter les outils comptables fondamentaux
- Comprendre la relation entre la trésorerie, le bilan et le compte de résultat afin de prendre les décisions adéquates dans la gestion de la liquidité d'une entreprise

- Différencier les informations sur les actifs immobilisés et les actifs circulants de l'entreprise avec les comptes du bilan
- Prévoir et surveiller les soldes mensuels de la trésorerie
- Utiliser et interpréter les indicateurs de performance financière d'une entreprise touristique

Évaluation : Deux points de contrôle continu : contrôle de connaissances et une étude de cas

Semestre 5

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.2 Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Marketing du tourisme

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 5

BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel **UE 4.1 Projet de l'étudiant**

Enseignement : Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi

Nombre d'heures

2h CM 20h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 5

BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel

UE 4.1 Projet de l'étudiant

Enseignement : Découverte des métiers de l'hôtellerie

Nombre d'heures

20h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel

UE 0 Passerelle

Enseignement : Passerelle

Nombre d'heures

25h TD

Équipe enseignante

Angèle Desmenez / Delphine Deletombe

Descriptif

Les deux enseignements, obligatoires pour tout·e étudiant·e n'ayant pas suivi de formation touristique, visent à offrir une mise à niveau relative aux acteurs du tourisme et à l'utilisation de logiciels spécialisés.

Bibliographie sélective

Compétences visées

Connaître les acteurs du tourisme

Utiliser une brochure de voyages

Maîtriser les fonctionnalités essentielles du logiciel Amadeus pour effectuer des recherches et formuler des demandes de transport

Semestre 6

BCC 1 : Communiquer en anglais et en langue vivante 2

UE 1.1 Communication en Anglais

Enseignement : Anglais - Langue professionnelle écrite

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 6

BCC 1 : Communiquer en anglais et en langue vivante 2

UE 1.1 Communication en Anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle spécialisée

Nombre d'heures

15h TD

Équipe enseignante

Nidhi Mahajan et Rebecca McKitis

Descriptif

Les cours se fondent sur les documents distribués par les enseignants ou mis en ligne sur Moodle et visent à développer l'aisance et l'autonomie des étudiants à l'écrit comme à l'oral dans un contexte professionnel. Les activités porteront sur le débat ainsi que des présentations fondées sur des expériences concrètes en lien avec la SAE des étudiants.

Bibliographie sélective

Compétences visées

communiquer en anglais à l'oral (en présence, en visioconférence ou au téléphone) comme à l'écrit

s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

adapter le niveau de langue au contexte de communication (du plus au moins formel)

stylistique et rhétorique : pour une rédaction persuasive

approfondissement des connaissances grammaticales

bien présenter des documents professionnels

s'exprimer à l'oral, argumenter et défendre un point de vue dans un contexte professionnel.

Semestre 6

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Géographie et géopolitique des destinations touristiques

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 6

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Économie du tourisme

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 2 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

UE 2.2 Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Tourisme et qualité

Nombre d'heures

15h TD

Équipe enseignante

Angèle Desmenez

Descriptif

Le secteur du tourisme construit une partie de sa communication et de son positionnement autour de démarches qualité. Certifications, classements et labellisations concernent aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la filière et constituent des outils importants de valorisation et de différenciation des offres touristiques.

Ce cours vise à permettre aux étudiant-es de comprendre les enjeux et les principes de la démarche qualité dans le secteur touristique, à travers l'étude des différents labels, certifications et systèmes de classification existants.

Bibliographie sélective

BEL BAUSSANT (Nathalie), « Tourisme durable : la méthode du label Clef Verte pour engager les professionnels », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 80-83.

BÉREAU (Guillaume), GASCON (Anaïs), « Écolabels dans le tourisme », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 74-79.

BURHIN (François), VANDALLE (Georges), La démarche qualité en tourisme, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

CARON (Jean-François), « Le bassin minier classé UNESCO depuis 10 ans », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 96-101.

CAZELAIS (Normand), « Qualité et classification », Téoros, n° 23-2, 2004.

CLAIR (François), « Panorama des signes de qualité », Espaces, n° 102, mai 2009, p. 10-16.

COLOMB (Valérie), FILLOZ (Valia), « Les enjeux de la labellisation pour un territoire », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 66-72.

GIACOMETTI (Marlène), « Comment la station des Menuires intègre la très grande satisfaction dans sa stratégie », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 56-59.

LAILY (Cyril), « Grenoble capitale verte européenne 2022 : un levier d'attractivité pour le territoire », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 112-115.

LEMIERE (Guillaume), « La gestion de la qualité du tourisme français. Un système à plusieurs niveaux », Espaces, n° 318, mai 2014, p. 16-17.

MERASLI (Saida), « La qualité dans l'industrie du tourisme : un impératif majeur pour un tourisme durable », Téoros, n° 23-2, 2004.

MERCORELLI (Alexia), « Classements, labels et avis de consommateurs. L'enjeu véritable est l'hypersatisfaction du client », Espaces, n° 318, mai 2014, p. 12-15.

MERCORELLI (Alexia), « Les labels touristiques, un écosystème complexe », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 62-65.

NEAULT (Chantal), « L'évaluation de la performance dans l'industrie touristique : de quoi parlons-nous ? », Téoros, n° 23-2, 2004.

PROULX (Isabelle), GILBERT (Nathalie), « La qualité en tourisme : la fin justifie les moyens ! », Téoros, n° 23-2, 2004.

RHEAULT (Michel), « La classification de l'hébergement touristique : un outil essentiel à la qualité du produit », Téoros, n° 23-2, 2004.

RICHET (Marc), « La démarche de satisfaction du visiteur sur les territoires », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 36-40.

TANGUAY (Jasmin), « La qualité en tourisme : de la norme à la déstandardisation », Téoros, n° 23-2, 2004.

THILLET (Dominique), « Le CRTL Occitanie exploite les avis clients », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 42-45.

TISSOT (Maxime), « Les retombées de "Marseille Capitale Européenne de la culture 2013" », Espaces, n° 369, novembre-décembre 2022, p. 116-120.

VAN DE MOORTELE (Suzanne), « Petit panorama des labels du patrimoine culturel », Espaces, n° 318, mai 2014, p. 34-39.

Compétences visées

Identifier et distinguer les différents signes de qualité dans le secteur touristique

Comprendre et analyser les principes et les mécanismes de fonctionnement d'un label

Évaluer les apports et les limites des différents dispositifs de qualité pour les acteurs touristiques

Mobiliser les démarches et outils qualité dans un contexte professionnel

Semestre 6

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.1 Gestion de projets

Enseignement : Gestion de projets touristiques

Nombre d'heures

15h TD

Équipe enseignante

Thomas Tittellion

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.1 Gestion de projets

Enseignement : Médiation culturelle

Nombre d'heures

9h TD

Équipe enseignante

Angèle Desmenez

Descriptif

Faire découvrir un site à un groupe ou à des visiteur·euses individuel·les implique à la fois de transmettre des connaissances mais aussi de s'adapter aux besoins des différents publics. Ce cours vise à appréhender les différentes étapes et méthodes de préparation et de conduite d'une visite, afin de construire une médiation adaptée en français ou en anglais.

Bibliographie sélective**Compétences visées**

Identifier les caractéristiques, besoins et attentes des différents publics

Appréhender un site afin d'en sélectionner les éléments pertinents à présenter

Rechercher, sélectionner et hiérarchiser des informations fiables sur un site ou une œuvre

Construire un parcours de visite cohérent et adapté au public ciblé

Adapter son discours aux différents types de visiteur·euses

Transmettre des connaissances de manière claire, accessible et structurée en français et en anglais

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.2 Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Initiation à l'analyse financière de l'entreprise touristique

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

KHELIFI Karim

Descriptif

Le cours d' "Initiation à l'analyse financière de l'entreprise touristique" a pour objet d'initier les étudiants à l'analyse de bilan et du compte de résultat d'une entreprise touristique, de les amener à maîtriser les principaux ratios comptables et leur interprétation pour parvenir à une prise de décision dans le cadre du management de ce type d'entreprise.

Les TD permettront d'appliquer les concepts enseignés en CM à travers des exercices, des études de cas et des activités et débats en groupe.

Certains enseignements pourront être assurés en langue anglaise.

Bibliographie sélective

- Vernimmen, P., Le fur, Y., Quiry, P. (2025). Finance d'entreprise : édition 2026. Paris La : Lefebvre Dalloz.
- Berk J. & DeMarzo P., adapté par Capelle-Blancard, G., Couderc (2020), Finance d'entreprise, Pearson
- Calmé I. (2013), Introduction à la gestion, Dunod
- Clergeau C. (2014), Management des entreprises de tourisme. Stratégie et organisation, Dunod.

Compétences visées

A l'issue du cours les étudiant.e.s devront être capable de :

- Lire et analyser des documents financiers
- Comprendre la situation financière de l'entreprise touristique
- Comprendre le Tableau des Flux de Trésorerie
- Analyse de la CAF
- Calculer des ratios comptables et financiers
- Interpréter les performances d'une entreprise en termes de solvabilité, profitabilité et liquidité

Deux points d'évaluation individuelle : contrôle de connaissance court en TD + étude de cas suivi d'exercices

Semestre 6

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.2 Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Initiation au e-tourisme et aux réseaux sociaux

Nombre d'heures

18h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 6

BCC 3 : Mettre en œuvre un projet touristique

UE 3.2 Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Pratique de logiciels appliquées au secteur touristique

Nombre d'heures

12h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 6

BCC 4 Développer un projet personnel et professionnel

UE 4.1 Projet de l'étudiant - Offre spécifique

Enseignement : Découverte du secteur événementiel

Nombre d'heures

20h TD

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

Semestre 6

BCC 4 Développer un projet personnel et professionnel

UE 4.2 Projet de l'étudiant - Expérience professionnelle

Enseignement : Expérience professionnelle

Nombre d'heures

Équipe enseignante

Descriptif

Bibliographie sélective

Compétences visées

